

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

REPROFILAGE ET AMÉLIORATION DES SENTIERS DU PARC
NATUREL DU MONT-BÉLAIR

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser des travaux de reprofilage et d'amélioration des sentiers du parc naturel du Mont-Bélair afin d'assurer une meilleure qualité des pistes et d'augmenter la sécurité de la pratique sportive sur ce site.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

Le projet comprend également l'octroi des contrats de services professionnels et techniques requis aux fins de la réalisation d'études, de plans et devis et de la surveillance des travaux visés au présent article.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 60 000 \$.

TOTAL : 60 000 \$

Annexe préparée le 16 février 2015 par :

Steve Briand
Service des loisirs, du sport
et de la vie communautaire